

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822
DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	}	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.152 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 12 Janvier, à 20 h. 30

1^o Vote pour l'admission de :

M. Estival (P.-V.), professeur à l'Institut Agricole de Beauvais, *Botanique*, parrains MM. Mérit et Nétien. — M. Filmon (Marcel), pharmacien, rue de la Tonnelle, 27, Saumur (Maine-et-Loire), *Botanique*, parrains MM. Mérit et Nétien. — M. Foëx (Etienne), directeur de la Station centrale de Pathologie végétale, route de Saint-Cyr, à Versailles (Seine-et-Oise), *Botanique*, parrains MM. Mérit et D^r Bonnamour. — M. Gauthier (L.), instituteur, Sainte-Cécile (Vaucluse), *Coléoptères*, parrains MM. Jacquet et D^r Bonnamour. — M. Dumonteil (abbé Noël), Institution Notre-Dame, Valence (Drôme), *Entomologie générale. Coléoptères*. — M. Meininger (Ernest), pharmacien, 7, avenue des Combattants, Viroflay (Seine-et-Oise), *Bryologie, microscopie appliquée à la Botanique et l'Industrie textile*. — M. Maresquelle (H.-J.), maître de conférences à la Faculté des Sciences, Institut Botanique, 7, rue de l'Université, Strasbourg (Bas-Rhin), *Botanique, Biologie générale, Physiologie végétale*, parrains MM. D^r Riel et Guillemoz. — M^{me} Fournier, 5, place de la Baleine, Lyon, parrains MM. Nétien et Guillemoz. — Institut Scientifique Chérifien, avenue Moulay Youssef, Rabat (Maroc), parrains MM. Guillemoz et Pouchet. — Bailey Brothers, 32, Ludgate Hill London E. C. 4,

parrains MM. Desvigne et Guillemoz. — M. Bertrand (Henri), 6, rue du Guignier, Paris (20^e) (réintégration).

2^o Nomination du Bureau.

3^o Rapport du Secrétaire général sur le mouvement de la Société.

4^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 9 Janvier, à 17 heures

1^o M. Souché (de Marmande). — Nouvelle note sur le *Diplocystis Schuelleri* Kunstl.

2^o M. le D^r BONNAMOUR. — Présentation et analyse du livre de MM. P. LESTER et J. MILLOT, *les Races Humaines*.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 11 Janvier, à 20 h. 30

1^o Allocution du Président.

2^o M. CHOISY. — Sur l'évolution des lichens.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 13 Janvier, à 20 heures

1^o Installation du Bureau.

2^o M. C. CHARAUX et D^r L. PITON. — Première contribution à l'étude des champignons du Val-de-Loire.

3^o M. S. BUCHET. — Observations sur la luminosité et sur le pigment de *Clitocybe olearia*.

4^o Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 20 Janvier, à 20 h. 30

1^o M. TESTOUT. — Présentation des Papillons récoltés à La Bérarde.

2^o M. P. LESNE. — Description d'une forme nouvelle de *Zophosis* (Col. Tenebrionida) récoltée par M. MONARD (de La Chaux-de-Fonds).

EXONÉRATIONS

MM. BLACKWELDER (Richard-E.) (Washington), D^r A. EIG (Jérusalem), D^r H.-O. MÖNNIG (Onderstepoort), D^r J. DU TOIT (Onderstepoort), Comte F. HARTIG (Wien), H.-J. MARESQUELLE (Strasbourg), se sont inscrits comme membres à vie.

DONS

MM. P. BERNARD (Montreuil-sous-Bois), 15 francs ; — J. NÈGRE (Versailles), 10 francs ; — ROCHETTE (Lyon), 10 francs ; — DUFOUR (Lyon), 2 fr. 50 ; — G. MEYER (Lyon), 5 francs.

Nos remerciements.

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

MES CHERS COLLÈGUES,

Comme l'année 1935, l'année 1936 n'aura pas été très facile pour notre Société, pour les mêmes raisons que rappelait mon prédécesseur, M. JOSSE-SERAND, dans notre *Bulletin* de janvier 1936. Nous nous sommes, en effet, heurtés aux mêmes difficultés, dont les principales sont, d'une part, de faire rentrer les cotisations de nos membres et, d'autre part, de recruter de nouveaux adhérents.

1936 a vu sur 1935 un fléchissement important dans le recrutement des membres nouveaux. Baisse de deux tiers, environ. D'un autre côté, nous serons amenés à éliminer un certain nombre de membres dont les cotisations sont restées impayées.

Néanmoins et malgré cette constatation peu encourageante, notre situation matérielle et morale reste satisfaisante. Elle eût pu être plus mauvaise. Il nous restera à intensifier nos efforts, chacun dans notre sphère et dans la mesure de nos moyens, pour aider notre Association. Le recrutement est, comme par le passé, à ne pas perdre de vue.

Notre activité s'est surtout manifestée, comme il convient à des naturalistes, par des excursions mycologiques, botaniques et entomologiques : 22 au total, Roanne non compris (14 mycologiques, 6 botaniques, 1 entomologique et une visite d'une installation laitière). Si nombre de ces excursions ont eu lieu dans la région lyonnaise, quelques-unes ont été faites dans nos Alpes : Massifs de la Grande-Chartreuse et de l'Oisans. Elles ont réuni, presque toujours, un nombre élevé de participants.

Grâce à des membres dévoués notre Société a pu donner, tant à Lyon qu'à Roanne, quatre conférences de biologie et de botanique.

Nous avons réalisé, grâce toujours à des collègues que je ne saurais trop remercier pour leur peine et leur foi dans l'avenir de la Société Linnéenne, l'exposition annuelle de champignons, la tenue régulière de l'Office mycologique, les cours de botanique et de mycologie.

Notre bibliothèque a enregistré une augmentation du nombre des prêts d'ouvrages. Toutefois, ces prêts pourraient être plus nombreux si nos collègues utilisaient largement les richesses trop méconnues qu'elle renferme.

Nos séances mensuelles de sections ont été tenues régulièrement.

Notre *Bulletin* et nos *Annales* ont paru, également très régulièrement, grâce encore à des sociétaires qui consacrent beaucoup de leurs loisirs et de leurs efforts à notre association. Nos collègues pourront retrouver dans ces publications, outre les travaux d'histoire naturelle, la vie de notre Société, mieux que dans ce compte rendu forcément écourté.

Notre volume d'*Annales* de 1935 a paru avec près de 200 pages. Le prochain volume paraîtra au début du printemps avec, seulement, une centaine de pages, mais sans liste de membres. Nous avons dû, ici, rigoureusement

tenir compte de nos ressources annuelles. Nos collègues, j'en suis sûr, ne nous en voudront pas si la totalité des travaux présentés ne peuvent être imprimés. Ils voudront y voir, uniquement, l'insuffisance de nos disponibilités et le souci qu'a le Bureau de faire vivre la Société sur son budget annuel, exclusivement.

Notre demande de reconnaissance d'utilité publique n'a pas encore abouti, contrairement à notre espérance. Le Bureau se préoccupe toujours de cette importante question.

Nous avons été obligés, au cours de l'année écoulée, d'admettre dans notre local (il nous est prêté par la Ville), la Société de Géographie de Lyon, qui y a établi spécialement sa bibliothèque. Le rapprochement de nos deux Sociétés ne peut être, espérons-le, que profitable pour le développement de chacune d'elles.

Enfin, mes chers Collègues, notre Société a eu aussi ses deuils et, ainsi que le *Bulletin* l'a annoncé à son heure, nous avons eu à déplorer, entre autres, la mort de M. GINDRE, président en exercice de la Section de Botanique et pharmacien à Lyon-Saint-Clair.

GROUPE DE ROANNE

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 7 décembre 1936.

Après l'approbation du compte rendu moral et financier, le Bureau, pour 1937, a été constitué comme suit :

Présidents d'honneur : MM. GOUTALAND, LARUE, Charles MURY ; *Président* : M. J.-F. BERTRAND ; *Secrétaire général* : M. LARUE ; *Trésorier* : M. ALPHONSE MURY ; *Bibliothécaire* : M. COMBET ; *Conservateurs* : MM. BERTRAND, PROST ; *Membres* : M^{me} LESCURE, MM. E. BEROUX, CARD, CROZET, P. DÉCHELETTE, L. DESBENOIT, l'abbé Henri MONOT, MORLOT, PELOSSE, RAPHARD, ROCHER, J. VINDRIER, VUILLOD, les D^{rs} MOULLADE et PEYSSONNEAU.

Trois grandes excursions sont prévues : le Beaujolais, la montagne roanno-bourbonnaise et une de deux jours dont le programme sera examiné en mars.

En dehors des séances habituelles, deux conférences avec projections auront lieu en février et en mars.

Une exposition d'histoire naturelle générale sera annexée à l'exposition mycologique d'automne.

M. A. MURY, trésorier, 29 *ter*, avenue de la République, Le Coteau, serait reconnaissant aux sociétaires de vouloir bien s'acquitter de la cotisation dans le courant de janvier.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec regret la mort de notre collègue, le chanoine Jean-Baptiste MARTIN, curé de Beynost, docteur ès sciences, professeur de géographie aux Facultés Catholiques de Lyon. Membre de notre Société depuis 1914, il fut président de notre Section d'Anthropologie en 1935. On a lu dans le *Bulletin* plusieurs notes de lui sur des sujets de géologie, de pédologie et de malacologie. Il fit même une conférence très goûtée sur la géologie lyonnaise,

Il laissera à tous les collègues de la Société et spécialement, de la Section d'Anthropologie, dont il était un des assidus, le souvenir d'un aimable collègue et d'un vrai savant.

On nous annonce également le décès de M. A. JAMEN, notaire à Farnay, par Grand-Croix (Loire), un de nos plus anciens sociétaires, puisque son inscription remonte à 1884. Botaniste averti, il avait suivi plusieurs de nos excursions, en particulier dans la région du Pilat. Maire de son pays depuis plus de quarante ans, il fut un modèle de bonté, de droiture, d'amour du travail et de dévouement désintéressé.

EXCURSION MYCOLOGIQUE

(Etude des champignons lignicoles)

Dimanche 10 janvier, sous la direction de M. A. POUCHET. — Rendez-vous à la gare de Vaugneray à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Just à 7 h. 30.

Itinéraire : Vaugneray-gare, les Roches, le col de la Fosse, les Jumeaux ; arrivée à Izeron vers midi (en raison du froid, le repas, tiré des sacs, aura lieu au café des Lyonnais), le Py-Froid, Château-Vieux, Planche-Billée.

Retour par le train partant de Vaugneray-gare vers 17 heures.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Le plateau d'Oncin (Rhône)

Par M. G. NÉTIEN

Voici une herborisation qui a tenté la Section botanique en juin dernier, par sa proximité de Lyon, et par l'aspect de sa végétation contrastant avec les environs immédiats. Le plateau d'Oncin forme un flot calcaire, noyé dans le massif granitique et les alluvions des bas plateaux lyonnais. Il fait la transition entre les chaînes calcaires du Mont-d'Or et le bas Beaujolais (Région du Bois-d'Oingt, Theizé, Denicé, Limas, etc.).

Pour avoir une vue d'ensemble du plateau, il suffit de partir de Lozanne, ou de l'Arbresle, et gravir les côtes qui s'étagent entre 350 et 430 mètres, le long de la vallée de l'Azergue et de la Turdine. On arrive ainsi à la côte de Bully, au bois de Saint-Germain, aux grandes carrières d'Oncin, qui se trouvent sensiblement à la hauteur du village de Chessy dans la première vallée. La flore caractéristique de ces terrains calcaires avec rognons de silex nous paraît très riche et analogue à celle que l'on trouve dans la région de Couzon. Notons que les travaux de MAGNIN ne donnent qu'une liste fort incomplète. La voici (Observ. Flore du Lyonnais *Ann. Soc. Bot.*, Lyon, 1881, t. X, 148).

Berberis vulgaris ; — *Thlaspi perfoliatum* ; — *Helianthemum obscurum* ; — *H. pulverulentum* ; — *Geranium sanguineum* ; — *Anthyllis Vulneraria* ; — *Trifolium montanum* ? ; — *Coronilla Emerus* ; — *Cerasus Mahaleb* ; —

Sorbus Aria ; — *Globularia vulgaris* ; — *Kentrophyllum lanatum* ; — *Monotropa hypopitys* ; — *Physalis Alkekengi* ; — *Lithospermum purpureo-coeruleum* ; — *Melampyrum cristatum* ; — *M. arvense* ; — *Orobanche Teucrii* ; — *Stachys annua* ; — *Buxus sempervirens* ; — *Gagea arvensis* ; — *Orchis pyramidalis* ; — *O. purpureus* ; — *O. Simia* ; — *Ophrys anthropophora* ; — *Epipactis (cephalantera) rubra* ; — *Carex nitida* ; — *Melica glauca*.

La partie herborisation de cette journée fut courte, il fallut atteindre les bois et carrières de la côte 434, à travers cultures et hameaux. Depuis l'époque de MAGNIN, les cultures et les habitations ont considérablement reculé l'espace restant à la végétation spontanée. Néanmoins il y avait intérêt à visiter cette région puisque la flore en est peu connue.

La place étant restreinte, nous ne donnerons que deux relevés, l'un de prairies sèches à *Bromus erectus* et l'autre, dans les bois d'Oncin.

I. — Prairie à *Bromus erectus* L. avec broussailles, plateau d'Oncin, expos. S.-E., à la hauteur du village de Chessy (relevé sur 100 mètres carrés).

1^o Strate arbustive :

Coryllus avellana.
Cerasus Mahaleb.
Prunus spinosa.

Rosa rubiginosa.
Crataegus oxyacantha.
Berberis vulgaris.

2^o Strate herbacée :

Bromus erectus.
Avena elatior.
Phleum pratense.
Festuca ovina.
Koeleria setacea.
Melica ciliata.
Helianthemum vulgare.
Trifolium campestre.
Trifolium filiformis.
Medicago minima.
Poa bulbosa.
Galium mollugo.
Sedum reflexum.
Eryngium campestre.
Dianthus carthusianorum.
Thymus Serpyllum.
Sedum sexangulare.
Sedum acre.
Hippocrepis comosa.
Silene italica.
Iberis pinnata.
Capsella bursa-pastoris.
Teucrium chamaedrys.
Potentilla verna.
Arenaria serpyllifolia.
Eryum hirsutum.
Althea hirsuta.
Centaurea paniculata.

Gallium verum.
Pimpinella magna.
Cerastium brachypetalum.
Onobrychis sativa.
Helleborus foetidus.
Medicago lupulina.
Hieracium pilosella.
Sedum album.
Genista sagittalis.
Loroglossum hircinum.
Ophrys anthropophora.
Silene italica.
Vicia lutea.
Melilotus officinalis.
Papaver dubium.
Lathyrus aphaca.
Coronilla varia.
Vicia angustifolia.
Veronica arvensis.
Lotus corniculatus.
Stachys recta.
Hypericum perforatum.
Verbascum floccosum.
Ophrys archnites.
Anthyllis vulneraria.
Orobanche teucrii.
Scabiosa columbaria.

II. — Bois d'Oncin, côte 430 mètres. Sommet près des carrières (relevé sur 100 mètres carrés).

1° Strate sylvatique :

Quercus sessiliflora.

Coryllus avellana.

Sorbus aria.

Betula alba.

Sorbus torminalis.

Fraginus excelsior.

Castanea vesca.

Carpinus betulus.

2° Strate arbustive :

Cornus sanguinea.

Cornus mas.

Rhamnus cathartica.

Ligustrum vulgare.

Rosa rubiginosa.

Lonicera perichlymenum.

Rosa repens.

Prunus spinosa.

Viburnum opulus.

Juniperus communis.

Calluna vulgaris.

Sarothamnus scoparius.

Rubus fruticosus.

4° Strate herbacée :

Melampyrum cristatum.

Melampyrum arvense.

Maianthemum bifolium.

Convallaria maialis.

Helianthemum vulgare.

Polygonatum multiflorum.

Digitalis lutea.

Turritis glabra.

Bromus erectus.

Avena elatior.

Polygala vulgaris.

Pyrethrum corymbosum.

Dianthus carthusianorum.

Rubia peregrina.

Ornithogalum pyrenaicum.

Anchusa italica.

Teucrium chamaedrys.

Hieracium pilosella.

Tragopogon major.

Aira flexuosa.

Brunella alba.

Cephalantera rubra.

Teucrium scorodonia.

Stellaria holostea.

Lathyrus macrorrhizus.

Lathyrus niger.

Pulmonaria affinis.

Gallium mollugo.

Vincetoxicum officinale.

Melittis melissophyllum.

Ces listes de plantes résultent de cette sortie, il faudrait les compléter au cours du cycle annuel, pour une étude d'ensemble sur ce plateau.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Une liste provisoire des Macrolépidoptères de la Région lyonnaise

Par M. R. MOUTERDE

Les amateurs lyonnais ont une ambition déjà ancienne : celle d'avoir un catalogue de leur région. Ambition légitime, si l'on songe que Lyon a toujours eu des lépidoptéristes amateurs et même des savants fameux, tels que DONZEL et MILLIÈRE.

Qu'appellerons-nous « région lyonnaise » ? Nous ne sommes pas au centre d'une région naturelle, mais au carrefour de plusieurs régions. Entre les granitiques Monts du Lyonnais et le Mont-d'Or calcaire, entre les Dombes humides et les coteaux secs de la vallée du Rhône, entre le Mont Pilat et la plaine du Dauphiné, les différences sont grandes, et grande la diversité

des espèces. L'intérêt de nos excursions en est augmenté, mais ce manque d'homogénéité nous oblige à adopter des limites arbitraires.

Notre « région lyonnaise » sera donc comprise à l'intérieur d'un cercle ayant Lyon pour centre et 50 à 60 kilomètres de rayon. Il ne convient pas de l'étendre davantage, car les Lyonnais restent près de chez eux, ou vont jusqu'aux stations alpines ou méridionales, mais n'ont presque jamais exploré la zone intermédiaire.

De nombreuses notes ont été rassemblées sur nos richesses locales. Les unes sont anciennes, et relevées sur des collections ou des manuscrits. Les autres résultent de la mise en commun, par les amateurs actuels, de tous les renseignements obtenus au cours de leurs chasses. Mais un catalogue complet paraît encore prématuré. Il reste beaucoup à faire : exploration de certains districts trop négligés, étude des races locales, vérification de quelques déterminations douteuses, etc.

Dès à présent, une liste provisoire, actuellement manuscrite, a pu être présentée à l'une des séances de la Société Linnéenne. Il est envisagé de l'établir sous forme de cahier dactylographié, si les lépidoptéristes de l'extérieur, s'intéressant aux faunes locales, désirent l'acquérir. Elle comprend actuellement 958 espèces. Total honorable, si on le rapproche des 1.700 espèces à peine dû *Catalogue des Lépidoptères Français*, dont bien entendu, la classification a été adoptée.

La Société Linnéenne de Lyon serait très reconnaissante à tous les entomologistes qui posséderaient des renseignements sur la région envisagée, de les lui adresser et espère pouvoir présenter, un jour prochain, un catalogue détaillé, tenant une place convenable parmi les faunes locales.

Contribution à la connaissance des Cécidies des Alpes françaises

Par M. Ernest-M. Noury (de Buchy)

Avant-propos. — Je crois bien faire en publiant ici la liste des cécidies suivantes, comprenant une bonne centaine d'espèces, exactement 118, toutes bien caractérisées.

Avant toute chose, mes remerciements doivent aller à notre collègue, M^{lle} A. RANNAUD, de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), qui a bien voulu mettre à ma disposition les matériaux faisant l'objet de cette liste. C'est en effet après une demande de cécidies que j'avais fait paraître dans un des *Bulletins mensuels* de la Société Linnéenne de Lyon, sous la rubrique « Offres et échanges », que M^{lle} A. RANNAUD m'a fait l'envoi à plusieurs reprises de documents fort intéressants.

Les publications sur la répartition des cécidies françaises sont plutôt rares et en particulier pour la région des Alpes qui pourtant d'après le peu que j'ai pu en connaître, m'a paru être d'une grande richesse cécidologique.

A ma connaissance, il n'existe pour cette région si étendue que deux listes, publiées l'une par J. CAOTTE, en 1909, l'autre par M^{lle} G. BONNE, en 1930 (Voir la Bibliographie). Cependant je dois ajouter que J. CAOTTE et R. SALGUES ont publié des travaux cécidologiques ayant trait plus spécialement à la Provence, mais avec de nombreuses localités de la région géographique dénommée, dans les ouvrages classiques, Alpes de Provence.

Pour ne pas allonger outre mesure le texte de ce que je ne considère que comme une simple énumération, je donne pour chaque espèce de cécidie, le nom de la plante tel qu'il m'a été indiqué par M^{lle} A. RANNAUD et dont les

déterminations sont exactes. Ce nom est accompagné du numéro que porte la cécidie dans l'ouvrage, devenu aujourd'hui classique, du Professeur C. HOUARD, précédé toutefois des abréviations.

- ACRC. Acrocécidie (galle terminale).
- AC. FR. Acrocécidie déformant le fruit.
- AC. CP. Acrocécidie déformant le capitule.
- AC. INF. Acrocécidie déformant l'inflorescence.
- AC. FL. Acrocécidie déformant la fleur.
- AC. TI. Acrocécidie déformant l'extrémité de la tige.
- AC. BG. Acrocécidie déformant le bourgeon.
- PLRC. Pleurocécidie (galle latérale).
- PL. RA. Pleurocécidie déformant la racine.
- PL. TI. Pleurocécidie déformant la tige. -
- PL. FE. Pleurocécidie déformant la feuille.

Quant au nom du cécidozoaire je le donne tel qu'il est admis dans l'ouvrage cité.

Comme presque toutes les galles ont été récoltées dans les environs immédiats de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), je ne mentionne pas pour chaque cas cette localité, ce qui serait une répétition fastidieuse, mais seulement le lieu dit quand celui-ci m'a été donné. Seules sont indiquées de façon spéciale quelques localités autres que la région de Thonou.

Dans le nombre, certaines sont des cécidies nouvelles, elles seront marquées de deux astérisques ; d'autres n'ont pas encore été signalées en France, elles seront marquées d'un seul astérisque.

Ceci dit, je me permets maintenant de faire un pressant appel à nos collègues des différentes régions de la France, qui s'intéressent aux productions naturelles de leur petite patrie en faveur de la récolte des galles ou cécidies et je leur rappelle que c'est avec reconnaissance que je recevrai toute plante déformée, tout document cécidologique aussi commun, aussi banal qu'il puisse paraître, et que sur demande je retournerai la détermination des cécidies ainsi reçues.

Pour faire ces envois, le meilleur moyen est de loger chaque espèce distincte de cécidie, en exemplaires aussi nombreux que possible, dans un sachet de papier comme en confectionnent ceux qui échangent des graines (envoi d'un échantillon sur demande) et portant avec le nom de la plante (latin si possible) l'indication exacte du lieu de la récolte, commune et département avec la date de la cueillette. Ainsi enfermé il arrive bien souvent que le producteur s'en échappe, soit sous forme de larve, soit encore sous forme d'imago, ce qui aide à une identification plus facile et qui plus est, plus certaine.

1. **Acer campestre** L. PL. FE. 4016. Acarien. *Eriophyes macrorrhyncus* Nalepa. (Route de Cavasi.)
2. **Acer opulifolium** Vill. PL. FE. 4005. Hym.-cynipide. *Pediaspis aceris* Förster. (Plan-Fayet.)
3. **Acer opulifolium** Vill. PL. FE. 4007. Acarien. *Eriophyide*. (Plan-Fayet.)
4. **Agropyrum repens** Palisot. AC. TI. 312. Hym.-chalcidide. *Isosoma graminicola* Giraud.
5. **Alnus incana** DC. PL. FE. 1138. Acarien. *Eriophyes laevis* Nalepa (La Vernaz.)

6. **Alnus viridis** DC. PL. FE. 1120. Acarien. *Eriophyes brævitarisus* Fockea. (Les Mines d'Or, 1.400 m. d'altitude environ.) — Collect. M^{me} Préant.
7. **Amelanchier vulgaris** Moench. AC. BG. 2925. Acarien. *Eriophyes calycobius* Nalepa.
8. **Artemisia vulgaris** L. PL. FE. 5819. Hém.-aphidide. *Cryptosiphum artemisiae* Passerini.
9. **Atriplex patulum** L. PL. FE. 2197. Hém.-aphidide. *Aphis atriplicis* L.
10. **Bupleurum falcatum** L. AC. FR. 4407. Dipt.-cécidomyide. *Schizomyia pimpinellæ* F. Löw.
11. **Buxus sempervirens** L. AC. TI. 3908. Hém.-Psyllide. *Psylla buxi* L.
12. **Carpinus Betulus** L. PL. FE. 1045. Dip.-cécidomyide. *Perrisia carpinii* F. Löw. (Bois de Sarvagines.)
13. **Carpinus Betulus** L. PL. FE. 1046. Acarien. *Eriophyes macrotrichus* Nalepa. (Bois de Sarvagines.)
14. **Chenopodium album** L. PL. FE. 2182. Hém.-aphidide. *Aphis atriplicis* L. (Chessy.)
15. **Clematis Vitalba** L. PL. FE. 2413. Acarien. *Eriophyes vitalbae* Canestrini.
16. **Coronilla Emerus** L. ACRC. 3670. Dipt.-cécidomyide. *Asphondylia coronillae* Vallot. (Bois-de-Ville, sous Planaise.)
17. **Cornus sanguinea** L. PL. FE. 4543. Dipt.-cécidomyide. *Oligotrophus corni* Giraud.
18. **Corylus Avellana** L. AC. INF. 1052. Dipt.-cécidomyide. *Stictodiplosis corylina* F. Löw.
19. **Corylus Avellana** L. AC. BG. 1056. Acarien. *Eriophyes avellanae* Nalepa. (Bois-de-Ville.)
20. **Crataegus monogyna** Jacquin. AC. TI. 2942. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia crataegi* Winnertz. (Route d'Evian.)
21. **Cotoneaster vulgaris** Lindley. PL. FE. 2843. Acarien. *Eriophyes piri* Pagenstecher.
22. **Daucus carota** L. AC. FR. 4529. Dipt.-cécidomyide. *Schizomyia pimpinellæ* F. Löw.
23. **Daphne Laureola** L. AC. TI. 4312. Dipt.-cécidomyide. (*Perrisia Daphnes* Kieffer.) (L'Hermitage.) — Cécidie peu caractérisée que je note avec doute.
24. **Euphorbia amygdaloides** L. AC. TI. 3897. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia capitigena* Bremi.
25. **Euphorbia cyparissias** L. AC. TI. 3883. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia capitigena* Bremi.
- *26. **Euphorbia stricta** L. AC. TI. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia subpatula* Bremi. (Route de Marin.) — Cette cécidie non mentionnée par Houard n'est signalée que de Bohême, en 1914, par Marcel Brandza.
- **27. **Euphorbia verrucosa** Lamk. AC. TI. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia subpatula* Bremi. — Cécidie non encore signalée à ma connaissance et qui n'est pas celle indiquée d'Italie, par Trotter, en 1901 (Cf. Houard, n° 3895).

28. **Evonymus europaeus** L. PL. FE. 3959. Hém.-aphidide. *Aphis evonymi* Fabricius.
29. **Fagus silvatica** L. PL. FE. 1151. Dipt.-cécidomyide. *Mikiola fagi* Hartig. (Lullin, Haute-Savoie, Col. de Cou., 1.000 m. d'altitude environ).
30. **Fagus silvatica** L. PL. FE. 1153. Dipt.-cécidomyide. *Oligotrophus annulipes* Hartig.
31. **Fraxinus excelsior** L. PL. FE. 4641. Hém.-psyllide. *Psyllopsis fraxini* L.
32. **Fraxinus Ornus** L. AC. INF. 4631. Acarien. *Eriophyes fraxini* Karpelles.
- *33. **Galium Mollugo** L. AC. TI. 5213. Hém.-aphidide. *Rhopalosiphum dianthi* Sulzer. (Signalé d'Italie seulement.)
- **34. **Galium silvaticum** L. AC. TI. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia galiicola* F. Löw. (Bois de La Viornaz.) — Galle non encore signalée sur ce substrat.
- *35. **Galium silvaticum** L. PL. TI. 5243. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia gali* F. Löw. (Bois de La Viornaz.) — Signalée d'Europe Centrale et d'Italie.
- *36. **Genista germanica** L. AC. TI. 3344. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia geniticola* F. Löw. (Creux de l'Ange.) — Signalé d'Allemagne et d'Italie.
37. **Glechoma hederacea** L. PL. FE. 4810. Hym.-cynipide. *Aulax Latreilli* Kieffer.
38. **Glechoma hederacea** L. PL. FE. 4808. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia glechomae* Kieffer.
39. **Hippophae rhamnoides** L. PL. FE. 4318. Acarien. *Eriophyes hippophaenus* Nalepa.
40. **Juglans regia** L. PL. FE. 462. Acarien. *Eriophyes tristriatus* Nalepa. var. *erinea* Nalepa.
41. **Lamium maculatum** L. AC. TI. 4838. Dipt.-cécidomyide. *Cécidomyide*.
42. **Lathyrus niger** Bernh. PL. FE. 3783. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia Schlechtendali* Kieffer.
43. **Lathyrus vernus** Bernh. PL. FE. 3779. Dipt.-cécidomyide. *Macrolabis orobi* F. Löw.
44. **Lithospermum officinale** L. AC. TI. 4741. Dipt.-cécidomyide. *Perrisia lithospermi* H. Löw. (Vougy, Graviers de la Décense.)
45. **Lonicera xylosteum** L. PL. FE. 5373. Aphidé. (Bois-de-Ville, Route de Biage.)
46. **Lonicera xylosteum** L. PL. FE. 5377. Hém.-aphidide. *Siphocoryne xylostei* Schrank.
47. **Mentha aquatica** L. ACRC. 4954. Acarien. *Eriophyes megacerus* Canestrini et Massalongo.
48. **Mentha sylvestris** L. ACRC. 4959-4960. *Erineum menthae* DC. — Acariens. *Eriophyes mentharius* Canestrini. — *Eriophyes megacerus*. Canestrini et Massalongo.
49. **Papaver Rhoeas** L. AC. FR. 2477. Hym.-cynipide. *Aulax papaveris* Perris.
50. **Phragmites communis** Trin. AC. TI. 238. Dipt.-muscide. *Lipara lucens* Meigen. (A suivre.)

**SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE
ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE**

Notes de folklore colonial

**De l'emploi médical par les indigènes de quelques plantes
de l'Oubanghi-Chari (Afrique équatoriale française)**

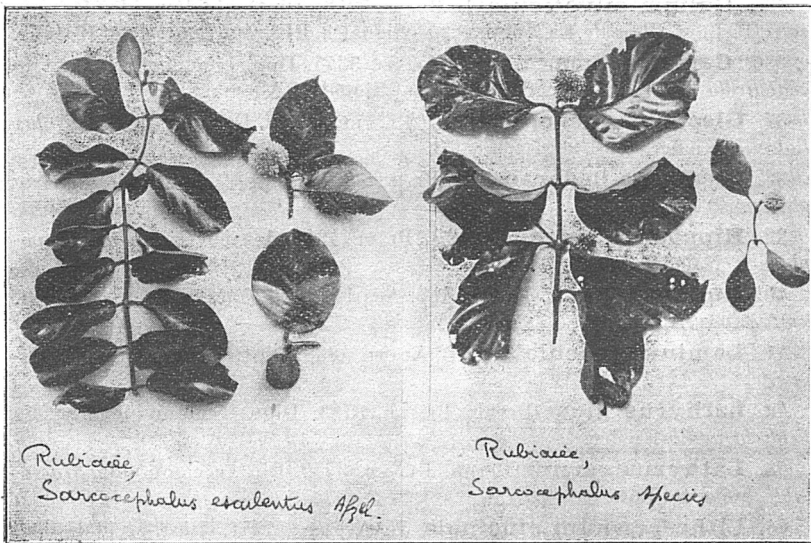
PAR M. A.-M. VERGIAT (Groupe de Roanne)

(Suite et fin)

RUBIACÉE, SARCOCEPHALUS ESCULENTUS Afzel. (pl. III).

Noms indigènes : Ondo (Banda), Dounga (Manja), Doumba (Ghaya), Doumo (Nzakara), Didi (Ali).

Arbuste de demi-savane et de savane ; floraison en mai-juin ; fructification juillet-août, fruit brun-violacé, très dur, très astringent, non consommé.



Pl. III

La décoction de la racine est diurétique, elle est employée contre la blennorragie et la balanite ; la poudre de l'écorce est appliquée sur les ulcères ; conte le pian les indigènes cueillent des fruits, les coupent en deux et les jettent dans le feu, quand ils sont chauds ils les placent sous leurs pieds et se lavent avec la décoction des feuilles.

Dans le cas d'accès de fièvre, la racine est cueillie, coupée en morceaux et mise dans de l'eau avec des feuilles de *Ngireyi* (Mbi) VERBÉNACÉE, *Lippia adoensis* HOCHST. ; on porte à ébullition ; à ce moment, le malade, assis sur le sol, dispose le récipient entre ses jambes et un aide le couvre d'une natte. Il procède alors la tête inclinée au-dessus de la marmite à des inhalations. La vapeur qui se dégage cause une très forte sudation générale du patient.

Pour faire bonne pêche, les pêcheurs attachent à leur filet trois morceaux de gui, un à chaque extrémité et un au centre. Pour chasser et éloigner des cases les esprits, qui la nuit causent des cauchemars aux dormeurs, on suspend un morceau de gui au-dessus de la porte d'entrée; on en jette les cendres dans les trous des pièges à antilope pour les attirer.

RUBIACÉE, SARCOCEPHALUS SPÉCIES (pl. III).

Noms indigènes : *Ba-doumba* (Gbaya), *Ndiyadou* (Gbaya), *Ndéa-bandiya* (Manja), *Adengou* (Banda), *Ondo-ongou* (Banda).

Arbre de galerie forestière; les feuilles et les fleurs rappellent celles de l'espèce *esculentus*; boules de fleurs blanches, très odoriférantes en septembre-octobre; le fruit comestible, parfumé, à chair douce et fondante rappelle le goût de la pomme; il est recherché et se vend sur les marchés indigènes.

L'eau de macération au froid de l'écorce des racines est diurétique. Avec celle dans laquelle on a écrasé un morceau de l'écorce on disperse les filets avant de se livrer à la pêche. Pour faire une pêche abondante, les Bandas, suspendent au-dessus de l'entrée de leur nasse à poissons *Kala*, un morceau d'un rameau de cet arbre oint de poudre de bois rouge. Les Sangos se servent des fruits mûrs pour appâter leurs nasses *liya*. Le bois tendre, de teinte jaune, sert à faire des sièges et des mortiers à manioc.

La décoction de l'écorce de la racine après réduction à l'état sirupeux est employée par les sorciers-médecins pour préparer le vaccin contre la maladie *Andjoro* (Banda), *Ndando* (Manja), *Yamba* (Sango), VARIOLE.

Le féticheur prélève du pus sur un individu atteint de ce mal, il le mélange et le fait cuire avec la décoction sirupeuse de la racine; il pratique ensuite avec le fer d'une flèche, sur l'avant-bras gauche, à la face supérieure un peu au-dessus du poignet trois petites incisions parallèles sur lesquelles il applique le mélange préparé.

Cette application cause une forte enflure, très douloureuse et produit une brutale réaction sur l'organisme du malade; pendant une quinzaine de jours au moins le vacciné est indisponible et chaque matin, au chant du premier coq, il se lave le corps avec une décoction de l'écorce.

Les féticheurs-médecins de l'Oubangui-Chari auraient-ils pratiqué la variolisation avant JENNER? Le Dr MURAZ l'a signalée chez les Arabes Salamat et Baguirmiens habitant la région nord de Fort-Archambault (Tchad).

RUTACÉE, CLAUSENA ANISATA Oliv.

Noms indigènes : *Njaka* (Banda), *Te-foso* (Manja), *Te-kafé* (Gbaya).

Arbuste de forêt, très feuillu, les feuilles vert-jaunâtre exhalent une forte odeur d'anis; grappes de petites fleurs blanches à l'extrémité des rameaux.

La décoction de la racine est vermifuge; l'écorce de l'arbuste sert de liens pour immobiliser sur leur lit de camp, après l'opération, les nouveaux circoncis; les feuilles sont appliquées en cataplasmes sur les blessures et coupures.

La décoction des feuilles est employée contre les douleurs intestinales et en ablutions dans le cas de faiblesse générale, courbature. Les indigènes atteints de varicelle l'emploient pour se laver le visage.

Le gui de cette plante est le talisman des voleurs. Avant de commettre un larcin, la nuit, ils jettent dans le feu un morceau de gui; dès qu'il brûle, ils le retirent, l'enrobent dans une touffe d'herbe qu'ils serrent dans leur main gauche puis résolument s'en vont frapper aux portes des cases, se font ouvrir, demandent aux occupants où sont déposés les objets qu'ils désirent, s'en emparent et s'en vont sans être inquiétés.

BIBLIOGRAPHIE

F. LENOBLE, *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Drôme*, 1 vol. in-8°, 506 p. et 1 carte, Grenoble, Imp. Allier, 1936.

La Société Scientifique du Dauphiné poursuit la publication de catalogues précis et complets des végétaux qui croissent dans cette province; elle a confié à M. F. LENOBLE l'établissement du « Catalogue de la Drôme ». Ce botaniste, qui a parcouru ce département en tous sens pendant vingt-cinq années, a fait une révision consciencieuse des travaux de ceux qui avant lui avaient herborisé dans ce pays.

L'A. a fait précéder son Catalogue d'une *Introduction historique et phyto-géographique* qui montre sa préoccupation de documenter avec précision. Il a revu les travaux des précurseurs : VILLARS (*Histoire des plantes du Dauphiné*, 1786) ; MUTEL (*Flore du Dauphiné*, 1830-1848) ; VERLOT et ses correspondants drômois, E. CHABERT, le Père EUGÈNE, G. FAZANDE, pour le *Catologue des plantes vasculaires du Dauphiné*, 1872, ainsi que la *Flore du bassin du Rhône*, 1883, et la 7^e édition de la *Flore de l'abbé Cariot*, publiée en 1884, par le D^r SAINT-LAGER. C'est enfin à sa collaboration avec Constant CHATENIER, durant vingt années, que l'A. rend hommage et l'Herbier Chatenier (au Muséum de Grenoble) lui a fourni d'amples renseignements.

Le Professeur OFFNER, qui a préfacé l'ouvrage, admet que le cadre départemental est celui qui se prête le mieux à la réunion des matériaux indispensables pour établir une géographie botanique de la France.

La géologie complexe de la Drôme explique l'extrême variété des sols rencontrés, et les différences d'altitudes, entre 60 et 2.400 mètres, y créent des climats très divers.

L'A. a cependant pu grouper les localités du département en un petit nombre de divisions; il distingue : 1^o le secteur des plaines, collines et basses vallées à facies provençal autour de Nyons et de Saint-Paul-Trois-Châteaux; 2^o le secteur des montagnes à climat méditerranéen correspondant aux Baronnies et au Diois; 3^o le secteur des montagnes du Vercors et du Royannais; 4^o le secteur des collines et plaines rhodaniennes le long de la rive gauche du Rhône, de Saint-Rambert-d'Albon à Montélimar, s'appuyant à l'est aux Préalpes calcaires; enfin un cinquième secteur, peu étendu, est formé par l'îlot granitique de Laveyron à Tain. Une carte précise ces divisions.

Pour les stations les plus souvent citées, l'A. indique l'altitude et la constitution géologique. Enfin il distingue, suivant l'altitude, un étage montagnard entre 500 et 1.000 mètres; un étage subalpin de 1.000 mètres à la limite supérieure de la végétation arborescente qui atteint 1.450 à 1.650 mètres dans la Drôme et un étage alpin qui, au-dessus de cette limite des forêts, atteint 2.400 mètres dans le cirque du Haut-Buech.

Sur les 2.240 espèces que l'A. inscrit dans son Catalogue, il considère que 65 sont douteuses parce qu'elles n'ont été indiquées que par un seul auteur généralement ancien et n'ont pas été revues depuis par les observateurs locaux. D'autre part une soixantaine d'espèces ne se trouvent qu'à l'état spontané. C'est finalement 2.118 espèces vasculaires indigènes qui constituent la flore spontanée de la Drôme; c'est une des flores les plus riches dans le cadre d'un département.

L'A. a suivi, pour le classement des plantes, celui qui résulte des notions acquises par la paléobotanique; les Fougères sont donc placées aux premières pages et la famille des Composées à la fin de la nomenclature. Cela peut

dérouter les vieux herborisants, mais la table des familles et des genres qui clôt l'ouvrage facilite les recherches.

Le *Catalogue des plantes de la Drôme*, de F. LENOBLE, œuvre définitive pour ce département, restera le guide exact et complet pour les botanistes qui visitent ce beau pays. J. GUICHÉRD.

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

- Oscar DE BEAUX, Relazione sull'attività del Museo civico di Storia naturale « G. Doria » durante l'anno 1935, Genova, 1936.
- J. FAVRE, Un Inocybe nouveau pour le Jura, *Inocybe napipes* (Extrait de *Schweizerischè Zeitsch. für Pilz.*, 1936).
- H. MANÉVAL, Renseignements nouveaux sur le genre *Chionea* (Dipt. *Tipulidae*) (Extrait du *Bulletin de la Société Entomologique de France*, n° 3, 1936).
- H. MANÉVAL, Nouvelles notes sur divers Hyménoptères et leurs larves (Extrait de la *Revue Française d'Entomologie*, 15 avril 1936).
- A. MERCIER, Les plantes dans la médecine populaire au XVII^e siècle (Extrait de l'*Ethnographie*, décembre 1935).
- H. BERTRAND, Larves de Coléoptères aquatiques de l'expédition limnologique allemande en Insulinde (Extrait des *Archiv. für Hydrobiologie*, 1935).
- H. BERTRAND, Voyage de Ch. ALLAUD et de P.-A. CHAPPUIS dans l'Afrique occidentale française. Larves de Coléoptères aquatiques (Extrait de la *Revue Française d'Entomologie*, novembre, 1935).

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. COTE, 33, rue du Plat, Lyon. Acheteur très beaux objets anciens. Ethnographique d'Afrique, Océanie, Amérique.

M. MOREAU, Professeur à la Faculté des Sciences, Jardin botanique, Gaen (Galvados), échangerait volontiers : R. BONAPARTE, *Notes ptéridologiques*, fascicules I, II, III, IV, qu'il possède en double contre plusieurs des fascicules suivants (sauf le fascicule XI).

M. COLAS-VIBERT, 91, les Quatre Huyes, Vendôme (Loir-et-Cher), cède ouvrages suivants parfait état :

LEGUÉ, *Catalogue des Basidiomycètes du canton de Mondoubleau (Loir-et-Cher)* ; — J. MOYEU, *Les Champignons*, 1 vol. relié ; — E. BOUDIER, *Histoire et classification des discomycètes d'Europe*, 1 vol. relié ; — E. BOUDIER, *Des champignons au point de vue de leurs caractères usuels, chimiques et toxicologiques*, 1 vol. relié ; — DEFOUR, *Atlas des champignons comestibles et vénéneux*, 1 vol. relié avec texte ; — QUÉLET, *Euchiridion fungorum in Europa media*, 1 vol. relié. — (Timbre pour réponse.)

Ouvrages d'histoire naturelle à céder (liste sur demande) parmi lesquels : *Flore de COSTE*, 3 vol. rel., 300 francs ; — *Micrographe préparateur*, TEMPÉRÉ, 1893 à 1906, 300 francs ; — *Le Botaniste*, 1889 à 1897, 1900, 1901, 100 francs ; — *Société Linnéenne*, 7 ans, 1922-1929, 100 francs ; — *Société Sciences Nat.*, 1874 à 1890, 100 francs ; — *Flore*, LAMARCK et CANDOLLE, 5 vol. rel., 60 francs ; — *Flores diverses* ; — DUJARDIN, *Microscope, manuels et atlas*, 20 francs ; — LANESSAN, *Hist. Nat. Médicale*, 3 vol., 20 francs ; — *Coll. 29 Annuaires C. A.*, 300 au lieu de 650 francs, lib., etc. ; — *Microtome*, ROY-MALASSEZ, 150 francs.

S'adresser à M. JARSON, 18, avenue d'Entrevaigues, Antibes (Alpes-Maritimes).

M. P.-V. ESTIVAL, professeur à l'Institut Agricole de Beauvais (Oise), adresserait volontiers listes d'oblata à MM. les Echangistes de Botanique (Phanérogames et Cryptogames vasculaires).

SÉANCES DE L'ANNÉE 1937

Conseil d'administration : le deuxième MARDI du mois, à 20 h. 30.

Section Botanique : le deuxième LUNDI du mois, à 20 h. 30.

Section d'Anthropologie, de Biologie et d'Histoire naturelle générale : le deuxième SAMEDI du mois, à 17 heures.

Section de Mycologie : le troisième LUNDI du mois, à 20 heures.

Section Entomologique : le troisième MERCREDI du mois, à 20 h. 30.

Nota. — Toutes les communications devant figurer à l'ordre du jour des séances ou au *Bulletin* mensuel, doivent être adressées avant le 20 de chaque mois à M. le Dr BONNAMOUR, secrétaire général, 49, avenue de Saxe, Lyon, et non pas au siège. Même recommandation pour la correspondance urgente.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque est ouverte tous les samedis de 17 à 19 heures. Des prêts de livres sont consentis pour un mois à tous les membres de la Société, même en dehors de Lyon. On demande seulement aux emprunteurs de bien vouloir verser, s'ils le peuvent, une contribution dont le montant est laissé à leur générosité, pour l'entretien de la Bibliothèque.

Le Bibliothécaire fait appel à tous ses collègues de la Société pour qu'ils lui envoient les tirés à part et exemplaires des mémoires qu'ils publient. Il recevra avec reconnaissance, soit les dons en argent, soit les livres et périodiques (même dépareillés) qu'on voudra bien lui adresser.

AVIS DU TRESORIER

Les sociétaires résidant en France sont invités à envoyer le montant de leur cotisation 1937, soit 15 francs, par chèque postal au C/G « Lyon n° 101-98, Société Linnéenne de Lyon », avant le 31 mars prochain.

Les membres domiciliés hors de France — ou des colonies françaises — devront également envoyer, avant le 31 mars, le montant de leur cotisation 1937, soit 20 francs, par mandat-poste international ou mieux par chèque payable à Lyon, adressé au trésorier, M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz, Lyon (1^{er}).

D'autre part, nous remémorons que toutes les réclamations doivent être adressées, directement, à M. GUILLEMOZ.

TAUX DES COTISATIONS

Membres résidant en France.

Membres ordinaires.	15 francs.	
Membres honoraires.	30	—
Membres ordinaires à vie. . . .	180	— (versés une fois pour toutes).
Membres honoraires à vie. . . .	360	— (versés une fois pour toutes).

Membres résidant à l'étranger.

Membres ordinaires.	20 francs.	
Membres honoraires.	40	—
Membres ordinaires à vie. . . .	240	— (versés une fois pour toutes).
Membres honoraires à vie. . . .	480	— (versés une fois pour toutes).

Le Gérant : O. THÉODORE.